

27 avril 2004

04.139

Motion Olivier Haussener (préalablement déposée par Bernad Matthey)

Formation des enseignants du degré primaire. Revenir à l'ancien régime, c'est-à-dire réactiver l'Ecole normale neuchâteloise

Depuis maintenant deux ans, la formation des enseignants neuchâtelois du degré primaire est assurée par une institution intercantonale, la Haute école pédagogique BEJUNE.

Les informations sur le fonctionnement de cette HEP qui nous reviennent sont très négatives, tant de la part des enseignants que de la part des apprenants.

Le rapport de la commission de gestion et des finances 04.016, "comptes et gestion 2003", est à ce sujet particulièrement critique. Citons:

La commission a tenu à souligner que les échos de ces réformes parvenus jusqu'à elle s'avéraient plutôt négatifs et que l'évolution des dépenses apparaissait fort préoccupante (comptes 2001: 8,4 millions de francs; budget 2004: 12,1 millions; ...)

Sachant que:

- l'Ecole normale ancienne formule était considérée comme étant l'une des meilleures, si ce n'est la meilleure de Suisse;
- le degré élevé d'insatisfaction des enseignants (des apprenants) et des apprenants est avéré;
- le contenu des programmes est envahi de théories pédagogiques au dépens de l'enseignement de branches pratiques et de stages auprès d'instituteurs expérimentés;
- le coût prohibitif de la nouvelle formation (on voulait rationaliser et diminuer les coûts) contredit les objectifs annoncés,

nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier toutes les voies et tous les moyens pour revenir à la situation antérieure, c'est-à-dire de recréer l'Ecole normale neuchâteloise telle qu'elle existait dans les années 1990, tant dans ses structures que dans ses techniques de formation.

Le site de l'ancienne Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds est d'ailleurs parfaitement adapté à accepter l'Ecole normale neuchâteloise.

L'idée de la réforme était compréhensible. Les résultats de cette dernière n'étant pas ceux espérés, il nous faut avoir le courage et l'intelligence de revenir en arrière. La bonne formation de nos enfants est à ce prix.

Cosignataire: J.-M. Jeanneret.